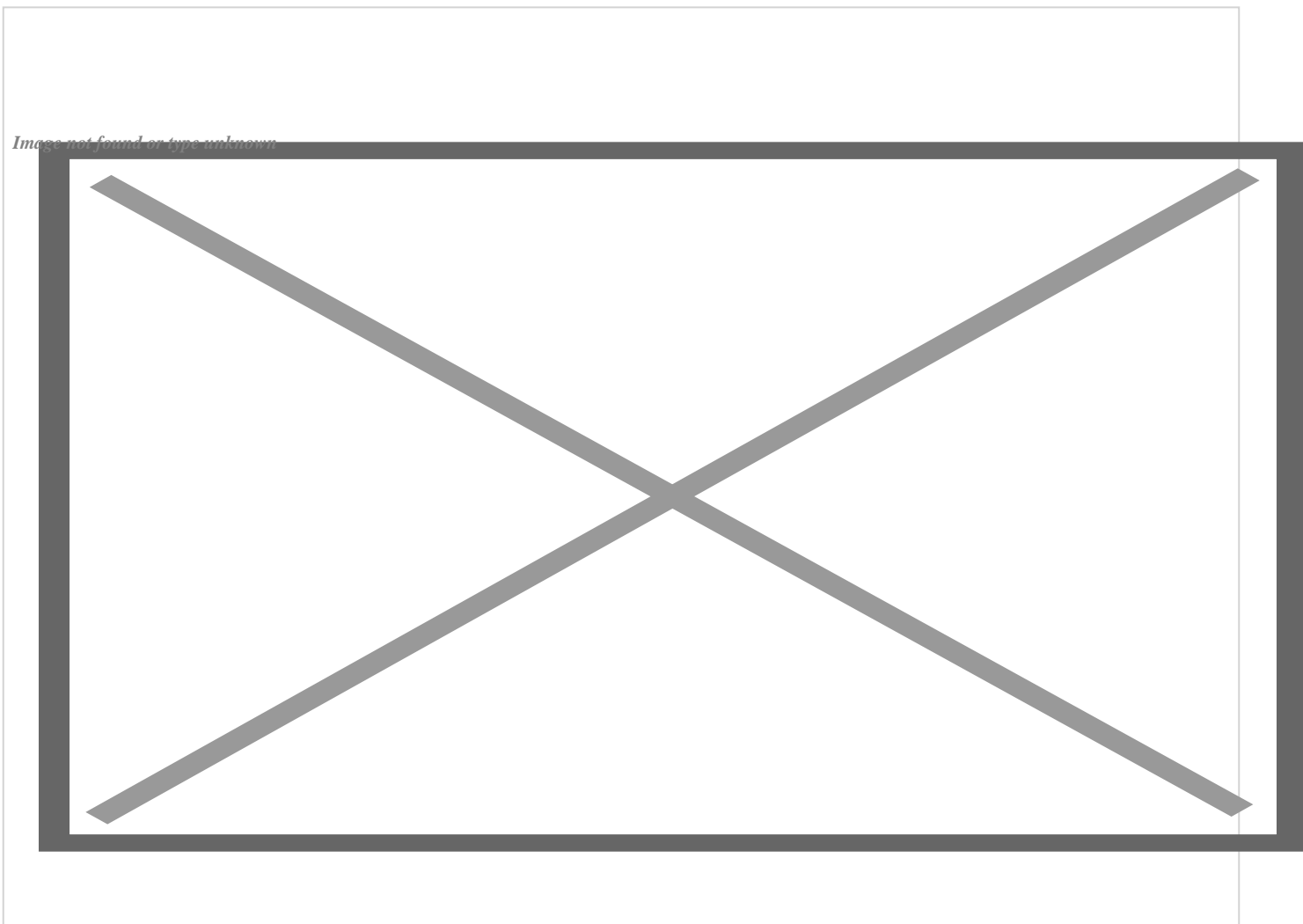


Le gouvernement et les autochtones de l'Équateur ratifient l'acte de paix



Quito, 31 jul (RHC) Le Gouvernement de l'Équateur et le mouvement indigène ont ratifié l'Acte pour la Paix signé par les parties, un mois après 18 jours de manifestations sociales.

La volonté d'aller de l'avant et de trouver des solutions aux questions soulevées dans ce document a été établie dans un texte qui reprend sept principes, élaboré à l'issue de la deuxième semaine de pourparlers.

La déclaration commence par la ratification des accords mentionnés dans l'Acte de paix signé le 30 juin dernier et reprend certaines des mesures prises lors des récentes négociations.

Conformément à ce qui a été paraphé, les parties ont établi que la politique de ciblage (direction des efforts) doit être le résultat du consensus et de l'analyse des données officielles mises à jour, à caractère technique et économique.

De même, ils maintiennent la portée du décret exécutif 467, par lequel le président de la république, Guillermo Lasso, a fixé les prix des carburants et convenu de mettre en place des mécanismes pour cibler les zones bénéficiaires de la subvention.

Les ressources tirées de la focalisation bénéficieront à la population avec des indices plus critiques de pauvreté et de vulnérabilité, ainsi qu'aux secteurs productifs, souligne le texte.

D'autres points de concordance indiquent que la politique publique respectera les principes d'efficacité, de solidarité et de subsidiarité dans l'application des subventions, ainsi que la mise en place d'une commission technique spécialisée pour travailler sur les critères d'identification des bénéficiaires et sur les mécanismes de mise en œuvre.

Le nouvel acte précise que jusqu'au 7 août prochain, la Conférence épiscopale équatorienne, médiatrice dans le dialogue, identifiera les mécanismes de formation, de participation et d'inclusion des experts de la commission technique et les soumettra aux parties.

Le document a été paraphé par des délégués du Gouvernement, représentés par des fonctionnaires de plusieurs ministères, ainsi que du mouvement autochtone, dont la participation est également au nom d'autres secteurs sociaux qui se sont joints à la grève nationale effectuée du 13 au 30 juin dernier contre des politiques néolibérales.

«Le gouvernement s'est engagé à élaborer des accords et des consensus qui bénéficieront aux grandes majorités et aux secteurs de la population qui ont besoin de plus d'avantages en raison de leur vulnérabilité», a averti le ministère après la signature.

De son côté, le président de la Confédération des nationalités indigènes de l'Équateur, Leonidas Iza, a déclaré qu'«il y a des coïncidences, mais dans la planification de la politique en tant que telle, il n'y a pas de réponses du gouvernement national». (Source Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/295104-le-gouvernement-et-les-autochtones-de-lequateur-ratifient-lacte-de-paix>



Radio Habana Cuba